

# Les quatre amendements du MR rejetés par la majorité PS-cdH

*Au conseil communal Le collège communal soumettait donc mardi soir au conseil son nouveau plan global de stationnement, d'application dès le 1er janvier prochain. L'opposition libérale était bien évidemment loin d'être ravie par ce plan. Quatre amendements étaient ainsi proposés par le MR, dont ceux de voter le règlement pour ...*

Au conseil communal

Le collège communal soumettait donc mardi soir au conseil son nouveau plan global de stationnement, d'application dès le 1er janvier prochain.

L'opposition libérale était bien évidemment loin d'être ravie par ce plan. Quatre amendements étaient ainsi proposés par le MR, dont ceux de voter le règlement pour une seule année au lieu des quatre prévues, histoire de pouvoir faire marche arrière si l'opportunité se présentait, ou encore de prévoir une carte spécifique pour les professionnels de la santé, amenés à se rendre auprès de leurs patients du centre-ville.

Des arguments que l'échevin de tutelle, Michel Firket, n'a pas jugé bon d'examiner. Autre amendement, celui de Diana Nikolic et de Louis Maraite, visant à proposer que le premier 1/4h de stationnement soit gratuit. «Proposer un stationnement de courte durée gratuit est de nature à favoriser la rotation des voitures et permettrait également aux usagers de faire une petite course, aux facteurs, aux livreurs, aux coursiers et aux professionnels de la santé de stationner dans les règles», souligne Diana Nikolic.

Et d'ajouter que de nombreuses communes bruxelloises appliquent déjà ce principe, avec succès. Mais cette proposition a également eu pour réponse une fin de non-recevoir de la part de l'échevin de la Mobilité.

Gaspard Grosjean